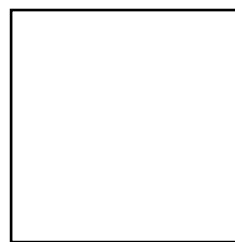


NOM :

PRENOM :



DE AES

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

du 16 octobre 2017 au 26 octobre 2018

Dossier de demande d'admission

A déposer avant le 1^{er} septembre 2017 - 17 h.

Cadre réservé à l'administration du Greta Indre

Dossier retiré le ___/___/_____

Dossier reçu le ___/___/_____ Par _____

Rang n° _____

Dispensé de l'épreuve d'admissibilité OUI NON

Note écrit

Note oral

Candidature retenue :

Liste d'attente n° _____

Candidature refusée

Voie d'entrée souhaitée : Voie directe situation d'emploi

Positionnement souhaité sur les spécialités :

Le D.E.A.E.S se compose d'un socle commun et de trois spécialités. Renseignez la spécialité visée par ordre de priorité (choix 1 à 3) :

- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en structure collective
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

*Conditions particulières des épreuves de la session d'admission à la formation au
Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social*

Lisez attentivement le règlement général des épreuves d'admission afin de bien prendre connaissance de l'ensemble des conditions générales et particulières des épreuves.

1- L'inscription aux épreuves d'admission à la formation au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) programmée par le GRETA est conditionnée par l'acceptation sans réserve du règlement général d'admission à la formation au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social. Ce règlement est joint à ce dossier.

2- Les frais d'inscriptions ne sont remboursés qu'en cas de force majeure définie selon les termes de la loi (extériorité, imprévisibilité, irrésistibilité) sur présentation d'un justificatif écrit qui sera apprécié par le GRETA

3- Les épreuves de la session d'admission :

La date limite d'inscription (dépôt dossier d'admission) est fixée au **1/09/2017 - 17 h.**

- L'épreuve écrite d'admissibilité :

13/09/2017 de 9h30 à 11h00, GRETA Indre –27 boulevard B. Pascal –Châteauroux.

Le résultat de l'admissibilité est fixé au **18/09/2017 - 14h00.**

- L'épreuve orale d'admission :

26 et 27/09/2017. Une convocation par e-mail sera adressée à l'adresse électronique du candidat et précisera le jour ainsi que l'horaire de l'entretien.

- Le résultat final d'admission sera publié le **29/09/2017 - 14h.**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement général des épreuves d'admission pour l'entrée en formation au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social.

A _____ le, _____ Signature

Vérifiez la constitution de votre dossier.

Cochez les cases	Pour tous les candidats ; à joindre au dossier d'admission:	Réservé au GRETA
	Le présent dossier d'admission complet et signé ainsi que l'accusé de réception	
	Votre CV détaillé et actualisé	
	Une lettre de motivation argumentée	
	La photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité, ou carte de séjour en cours de validité	
	La photocopie des diplômes scolaires et professionnels obtenus Ou photocopie lauréat de l'Institut du service civique	
	L'attestation sur l'honneur / pas interdiction ou condamnation pénale/DE AES	
	Une notification MDPH pour les personnes porteuses d'handicap et souhaitant des aménagements d'examen	
	Justificatif de report d'admission ou de validation partielle	
	Une photo d'identité récente	

Cochez les cases	Pour les candidats qui souhaitent suivre la formation en situation d'emploi, et qui ont déjà un employeur; joindre au dossier d'admission:	Réservé au GRETA
	Un engagement de votre l'employeur qui vous autorise à suivre la formation visée, ainsi que le mode de financement envisagé. Il n'est pas demandé à l'employeur de s'engager, à ce stade, sur le financement mais d'indiquer comment il envisage de financer la formation (CIF, Plan de formation, contrat Pro etc.)	
	La photocopie du contrat de travail précisant les fonctions exercées ou promesse d'embauche devant déboucher sur un contrat de travail au plus tard à la date d'entrée en formation	
	1 chèque de 25 € à l'ordre du Greta Indre, en règlement des frais de dossier	

Calendrier de la mise en place du DEAES

- ✓ Informations collectives : 7 juillet - 9h30 et 28 août 2017 - 14h
- ✓ Dossier d'admission à retirer à partir du : 7 juillet
- ✓ Dossier à déposer avant le : 1^{er} septembre 2017 -17h
- ✓ Epreuve écrite d'admissibilité : 13 septembre 2017 - 9h30 à 11h
- ✓ Le résultat de l'admissibilité : 18 septembre 2017 - 14h00.
- ✓ Epreuve orale d'admission : 26 et 27 septembre 2017
- ✓ Publication résultat final : 29 septembre 2017 - 14h.
- ✓ Formation : 16 octobre 2017- 26 octobre 2018